

Commune de FONTAINES
15, Grande rue
71150 FONTAINES



**Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL
du 11 juillet 2011**

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 11 juillet 2011 à 20 h 30 sous la présidence de Madame Mauricette CHATILLON, Maire. Tous les conseillers sont présents à l'exception de Mesdames Françoise DRAPIER, Anne MOUNIER GAUDILLERE, Messieurs Fabien DEMONFAUCON, Pascal MAZOYER et Hubert THURA, excusés et ayant donné procuration.

Avant de débiter la séance, Madame le Maire propose au conseil municipal de retirer le point n°3 de l'ordre du jour et de le reporter en septembre prochain. Cette modification est acceptée à l'unanimité.

1 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 juin 2011

Le compte rendu du conseil municipal du 7 juin 2011 est approuvé à l'unanimité.

2 - Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Joël DEMULE est désigné en qualité de secrétaire de séance.

4 - Travaux rue Chamilly :

Monsieur Alain OUDOT rappelle la délibération du 13 septembre 2010 par laquelle le conseil municipal a attribué le marché de travaux pour l'aménagement de la rue Chamilly à l'entreprise EUROVIA pour un montant total de 235 567,40 € HT.

Il s'avère qu'au cours du chantier il a été nécessaire d'apporter des modifications faisant l'objet du projet d'avenant n° 1 se présentant comme suit :

- Après raboutage de la chaussée existante, il s'est avéré que la structure de cette voie ne supporterait pas techniquement la mise en place de l'enrobé à chaud prévu initialement au marché. Il a donc été décidé de le remplacer par un enduit bicouche et un enduit monocouche au liant chaud pour un montant de 48 943.30 € HT.

- Des rectifications ont été effectuées pour adapter les linéaires et les surfaces réellement exécutés par rapport au Dossier de Consultation des Entreprises pour un montant de - 3 381.80 € HT.

- Des travaux supplémentaires seront réalisées pour l'accès au lycée agricole en enrobé pour un montant de 15 016 € HT.

Le montant total de cet avenant (modifications et travaux supplémentaires) s'élève à 60 577,50 € HT, portant le nouveau montant du marché à 296 144.90 € HT.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet d'avenant n°1 ainsi présenté s'élevant à 60 577.50 € HT portant ainsi le nouveau montant du marché à 296 144.90 € HT.

5) - Finances :

Monsieur Joël DEMULE, adjoint responsable des finances, indique qu'il s'avère nécessaire de procéder à des ajustements de crédits pour le budget de la Commune suite à l'acquisition d'une débroussailleuse pour le service voirie.

Il propose au conseil municipal de prendre une délibération modificative n° 1 s'établissant comme suit :

- Dépenses de Fonctionnement - Article 60632 (Fourniture de petit équipement) : - 950 €
- Dépenses d'Investissement - Article 21578 (Matériel et outillage de voirie) : + 950 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la délibération modificative n° 1 au budget principal de la commune.

6) - Développement durable : Opération « Objectif zéro pesticide »

Monsieur Joël DEMULE indique que la région Bourgogne, en collaboration avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et avec le soutien de l'Europe, lance cette année une opération pour aider les collectivités souhaitant s'engager dans la réduction de l'usage de produits phytosanitaires en zone non agricole.

Ce projet baptisé « *Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages* » vise à mettre en place une politique incitative et durable de réduction, et à terme, de suppression des pesticides dans la gestion des espaces verts et voiries des collectivités de Bourgogne, sur la période de 2011 à 2014. Il consiste à réaliser un diagnostic des pratiques et un plan de gestion des espaces communaux et apporter une aide à la communication et à la mise en œuvre des préconisations d'actions alternatives.

Cette opération est destinée prioritairement aux communes où la présence de pesticides d'origine non agricole dans les eaux superficielles de leur bassin versant, a été décelée, ce qui est le cas pour Fontaines.

Il propose au conseil municipal de déposer un dossier de candidature dans le cadre de cette opération. Il précise que ce dossier a été présenté et validé par la commission Développement Durable le 30 juin dernier.

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal à l'unanimité, décide de déposer un dossier de candidature pour l'opération « *Objectif zéro pesticide dans nos villes et nos villages* ».

7) - Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable année 2010

Madame Hélène BOS présente le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord de Chalon pour l'année 2010. Ce document a été présenté et approuvé par le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux du Nord de Chalon le 21 juin 2011.

8) - Questions diverses

- Madame le Maire fait part de l'ordre du jour du conseil communautaire du 23 juin 2011, au cours duquel a été voté le transfert de nouvelles compétences au Grand Chalon, qui seront effectives au 1^{er} janvier 2012. Elle dresse ensuite la liste des ces compétences transférées.

Monsieur DEMULE retrace la chronologie de cette procédure de transfert et précise que les communes du Grand Chalon disposent d'un délai de trois mois pour donner leur avis, soit avant le 23 septembre 2011. Il précise que la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du Grand Chalon doit maintenant statuer sur le mode de calcul de ces charges transférées.

Madame Chantal DE AMORIN dresse le compte rendu du comité syndical du SIVOM Thalie Petite enfance, jeunesse réuni le 30 juin 2011 à Rully.

Madame Christiane FAVERO présente le projet de mise en place à la résidence des Charmilles d'un atelier de prévention des chutes pour les plus de 65 ans, en collaboration avec l'association SIEL Bleu (Sport, Initiative et Loisirs) qui travaille en partenariat avec la Caisse d'Assurance Maladie pour prévenir les mauvais effets du vieillissement.

Madame CHATILLON fait part de l'ouverture le 12 juillet d'un nouveau commerce rue des Maréchaux « La Fontaines aux Affaires » dans le local communal situé en rez de chaussée de la résidence des Vignes de la Framboisière.

Monsieur Daniel DUBOIS, vice Président du Syndicat de Gestion Forestière de Fontaines et Farges les Chalon, invite les élus à participer à la visite de la forêt de Tronçay dans l'Allier le 30 septembre 2011.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 12 septembre à 20 h 30. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.

Mauricette CHATILLON,
Maire



